# Initiative : 40 heures pour vivre autrement

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (1983)**

Heft 703

PDF erstellt am: **03.06.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1025146

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

INITIATIVE

# 40 heures pour vivre autrement

Remarquable somme publiée par l'Union syndicale suisse à l'appui de l'initiative pour les quarante heures (la récolte des signatures a commencé fin septembre), sous la forme d'un numéro spécial de la «Revue syndicale» (adresse utile: c.p. 64, 3000 Berne 23). Commentaire et explication du texte proposé, historique de la diminution de la durée du travail dans notre pays, et «remarques» de Beat Kappeler à l'appui de la revendication syndicale sous forme d'argumentaire. Où l'on constate que les tenants et aboutissants de l'initiative sont plus cruciaux qu'il n'y paraît au premier abord. En voici la démonstration, grâce à quelques lignes tout à fait caractéristiques de Beat Kappeler sur le thème «expansion du tertiaire et problème de l'emploi»; nous citons:

*Au cours des vingt dernières années, l'accroissement de la productivité a permis d'augmenter les revenus réels et d'étendre et de diversifier le secteur des services. La part des personnes occupées dans l'agriculture a diminué de moitié pour s'établir à 7% de la population active. La proportion des personnes occupées dans les services est passée de 39 à 53% tandis que celle des travailleurs du secteur secondaire (production) a fléchi de 46,5 à 39,7% (de 38 à 32,3% dans l'industrie et l'artisanat proprement dits).*

*Toujours moins de Suisses produisent des biens matériels tandis qu'une proportion croissante de la population active est occupée dans les services les plus divers — dont l'éventail s'élargit dans la mesure où la société devient plus complexe. De 1960 à aujourd'hui, un travailleur sur cinq est passé de l'industrie au secteur tertiaire.*

*Si l'on considère la somme de temps dont dispose la population, il suffit aujourd'hui de 4% seulement de ce temps pour assurer la garantie matérielle de notre bien-être. La moitié de la population est active, et cela pendant un quart seulement du chiffre annuel des heures; un tiers au plus de cette population active est occupée dans l'industrie et l'artisanat: son temps de travail représente 4% du temps annuel global de l'ensemble de la population. Si l'on pense que l'on pouvait vivre, en 1960, avec la moitié des biens offerts aujourd'hui, il suffirait, pour produire cette moitié, de 2% du temps global de la population.*

*On ne peut évidemment pas prétendre que tous les services seraient superflus. Ce sont ceux que fournissent le commerce, les transports qui valorisent les produits. Mais nombre d'autres services se sont spécialisés dans l'offre commerciale de travaux, manipulations, préparatifs qu'on assumait naguère soi-même: d'où le développement prodigieux des industries des loisirs, du voyage, des sports, des soins corporels, des conseils et assistances de toutes sortes. Ces activités occupent un nombre croissant de personnes pendant 44 heures par semaine. Ces services divers absorbent une part grandissante des budgets. Ainsi se multiplient les circuits économiques alimentés par le produit de la productivité croissante du secteur secondaire.*

*De 1960 à 1980, le nombre des avocats et des employés de banque a doublé; même remarque pour les «consultants» de toutes sortes, les travailleurs du secteur de la santé et des loisirs. Les émoluments des banques pour le trafic des paiements et autres activités totalisent près de 2% du revenu national! Bien que nous reconnaissions l'importance d'un large éventail de ces services, nous n'en souhaitons néanmoins pas le doublement au cours des vingt années à venir, surtout si l'on sait que la publicité sous toutes ses formes grève aujourd'hui chaque ménage de plus d'un millier de francs par an!*

*Dans quelques secteurs du tertiaire, l'électronique déclenche de nouveaux progrès de productivité, ce qui signifie que ceux dont les emplois industriels disparaissent ne seront plus quasi automatiquement absorbés par le tertiaire.*

Une contribution à la réflexion à propos de l'initiative qui montre bien — si besoin était encore! — qu'à cette occasion le débat sur la réduction du temps de travail peut sortir des ornières traditionnelles, dépasser les anathèmes économiques et les échanges de slogans, pour déboucher sur la définition de priorités sociales à moyen et à long terme.

---

Exprimée en heures annuelles, la durée du travail — à l'exception du Japon — est aujourd'hui encore plus longue en Suisse qu'ailleurs:

| | *Durée effective moyenne (1980) absences déduites* | *Durée normale moyenne (1982)* |
|---|---|---|
| Suisse | 1890 heures | 2042 heures |
| Grande-Bretagne | - | 1833 heures |
| France | - | 1801 heures |
| République fédérale | 1710 heures | 1783 heures |
| Pays-Bas | 1655 heures | 1840 heures |
| Suède | 1506 heures | 1824 heures |
| Italie | - | 1848 heures |
| Autriche | - | 1844 heures |
| USA | 1890 heures | 1904 heures |
| Japon | 2132 heures | - |

C'est en Suisse que la valeur ajoutée par heure de travail, exprimée en francs, est la plus élevée: 15,17. Suivent les Etats-Unis (15,11), la République fédérale (15,03), la France (13,87). Le Japon et l'Italie suivent de loin avec 9,49 francs et 9,23 francs seulement. De 1960 à 1980 la productivité de la main-d'œuvre occupée dans l'industrie et l'artisanat suisses s'est accrue de 91,7%, et même de 101% si l'on tient compte de la légère réduction de la durée du travail pendant cette période. Le rendement de chaque travailleur occupé dans la production atteint donc le double de celui d'il y a vingt ans. La progression a été de 3,3% en moyenne par an.